

LE FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

Infos pratiques

**Consignes applicables
à partir du mardi 2 juin 2020
jusqu'à réévaluation de la situation**

Photo @ Simon Daval

☎ 03 81 31 84 99



07 64 35 47 12
LIGNE SPÉCIALE
durant le temps du déconfinement



agglomontbeliard.fr



LES 6 DÉCHÈTERIES FIXES DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION FONCTIONNERONT DU 2 JUIN JUSQU'À RÉÉVALUATION DE LA SITUATION SELON L'ORGANISATION SUIVANTE :

Ouverture aux jours et horaires d'avant confinement à retrouver sur agglomontbeliard.fr

→ Régulation des apports selon l'immatriculation : **paire les jours pairs** et **impaire les jours impairs**, ceci afin de réguler les flux et limiter les files d'attente.

→ **Dépôts possibles** pour les gravats, les déchets verts, les encombrants, le bois, le plâtre, les pneus, la ferraille, les déchets toxiques et déchets d'équipements électriques et électroniques.

JOURS PAIRS

=
Plaques paires



Nouveaux modèles



Anciens modèles

Le numéro de plaque d'immatriculation considéré est celui du véhicule (et non celui de la remorque si il est différent)

JOURS IMPAIRS

=
Plaques impaires



Nouveaux modèles



Anciens modèles

→ **Nombre de véhicules en simultanément limité sur la plateforme avec régulation du flux 1 sortant/1 entrant.**



DISPOSITIONS POUVANT ÉVOLUER EN FONCTION DES FILIÈRES DE REPRISE.

Pas d'utilisation des cartes de déchèteries et les demandes de création/remplacement de cartes resteront possibles mais uniquement par demande à l'adresse collectes-dechets@agglomontbeliard.fr

Les cartes de déchèteries seront contrôlées si immatriculation autre que 25.

→ Pas d'aide pour le déchargement et pas de prêt de matériels.

→ La déchèterie mobile est de nouveau accessible **aux jours et horaires indiqués sur votre calendrier de collecte (Y COMPRIS LE SAMEDI)** consultable sur agglomontbeliard.fr rubrique **Les collectes**.

OBLIGATIONS DES USAGERS

- Respect du jour de passage en fonction de la plaque d'immatriculation et des déchets acceptés,
- 1 voyage/jour maximum,

- Port du masque fortement conseillé,
- 1 seule personne / véhicule,
- Respect des gestes barrières,
- Déchargement des déchets sans aide.

Nos agents comptent sur votre bienveillance. Pensez à eux.